

110 0 0200 11100101 1010 1 110 0  
1001010101110001101 01 010 10 01001  
010 1 0101 01 010 10010 1010 01 0  
1010101001 10 1010 100011 10 11 1  
100 110 01 01 01010 01 0 10001010101  
011 01 1 000 10011100 0101 01001



11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110  
01 1 année 10 pas si mauvaise 0 010 101  
01 1 année 11 prometteuse 011 10011  
10 1 bonne idée : augmenter les 0110011  
01 salaires des 100-10% les moins payés 000  
11 011 11 1101 10001 1 1 1 10010010

**Sud**  
Groupe GFI

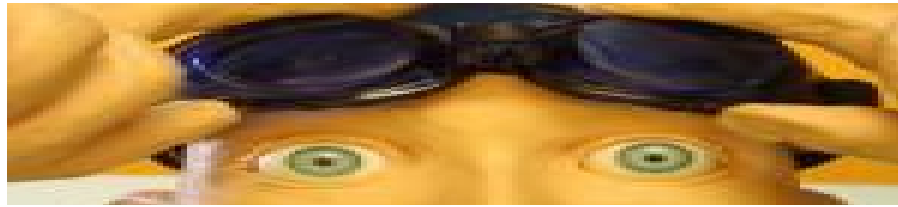
## Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

13  
Avril  
2011  
N°64

### SOMMAIRE

Seniors: page 1  
Salaires : page 1  
Elections: page 2  
Accords signés, com  
et adhésion: page 2



**Solidaires**

**Unitaires**

**Démocratiques**

*Un an après*

### Le plan seniors ne va pas tarder à être appliqué... bientôt !

Le plan pour l'emploi des seniors, décidé unilatéralement par la direction fin 2009, n'est toujours pas appliqué. Personne ou presque n'a pu obtenir un entretien spécifique prévu par ce plan. Forcément, la trame de cet entretien et le document de support n'étaient toujours pas faits ! Ca y est, la direction a annoncé au CCE du 7 avril que tout était enfin prêt.

Répétons ce que nous disions à l'époque : cet entretien, ce plan en général, peuvent être utiles si et seulement si la direction joue le jeu.

Nous pouvons en douter pour une bonne raison : la loi oblige les entreprises à définir des objectifs chiffrés. Mais la direction ne s'est pas engagée à maintenir dans l'emploi les salariés de 55 ans et plus, clairement identifiés. Elle s'est seulement engagée à maintenir un certain nombre de salariés de 55 ans et plus dans l'entreprise. Mais tous les ans les salariés vieillissent d'un an, et ceux qui avaient 54 ans atteignent l'âge de 55 ans. Par exemple s'ils sont 38 à fêter leur 55e anniversaire en 2011, la direction s'autorise à pousser dehors 38 salariés de 55 ans et plus. Résultat : il y en a toujours autant, donc l'objectif est rempli à 100 % !

La direction a proclamé devant le CCE le 7 avril que c'est mieux que de commencer à tous nous virer préventivement à partir de 45 ans comme font certaines entreprises. Sans commentaire.

### SALAIRES : La direction veut s'attaquer aux discriminations mais avec des miettes...

Le 14 avril (le lendemain de la date de remise de ce tract à la DRH) est prévue une nouvelle séance de négociation sur les salaires, mais la direction a-t-elle la volonté de faire un plan salarial sérieux et de lutter contre les discriminations et les inégalités injustifiées ?

Une enveloppe de 0,2% de la masse salariale pour 2011, soit 622 282 euros charges comprises, est censée aller vers les groupes que les syndicats jugent oubliés ou maltraités. C'est positif mais bien peu car la loi prévoit à partir du 1er janvier 2012 une amende (pouvant atteindre 1% de la masse salariale) pour les entreprises qui n'auront pas publié de plan d'action pour réduire (sinon éliminer) les inégalités de salaires entre hommes et femmes. Alors bien sûr 0,2% ça coûte moins cher que 1% ! (Une avancée sociale qui cache une manœuvre financière, c'est pitoyable.)

Il faut le rappeler : moins payer les femmes, moins former les vieux, mettre sur une voie de garage les Délégués Syndicaux, ce n'est pas une méthode de management, c'est une **action de discrimination illégale**. Depuis 2007 SUD GFI réclame l'application de la loi sur la revalorisation des femmes de retour de congé maternité. GFI l'applique enfin pour 2009 et 2010, mais il reste les retours de 2007 et 2008 à régulariser !

Les syndicats CFDT, CFTC, CGT et SUD Groupe GFI, rassemblés en intersyndicale, demandent un socle d'augmentation générale de 1,5%, et une enveloppe de rattrapage des inégalités de 1%. Notre PDG M.Rouaix a déclaré aux salariés, lors des réunions de début d'année, que pour 2011 le plan des augmentations sera de 2,5%, en conformité avec les préconisations Syntec. C'est parfait, notre proposition est conforme au budget !

### Les syndicats de GFI manifestent pour les salaires sur le parvis de St Ouen

Le U de SUD signifie Unitaires : parce que l'action unitaire des syndicats est toujours plus efficace que l'action d'un syndicat seul, nous cherchons toutes les occasions possibles de faire converger nos actions avec celles des autres syndicats. C'est pourquoi nous avons proposé aux autres OS une action commune sur les salaires, pour faire prendre conscience aux salariés que les négociations actuelles sur ce sujet ne sont, comme d'habitude à GFI, qu'une parodie. CGT, CFDT et CFTC étant d'accord, nous avons décidé ensemble de distribuer un tract commun aux salariés de St Ouen à leur arrivée le matin du 7 avril. La CFE-CGC a répondu préférer des tracts séparés. FO ne nous a pas répondu par écrit mais nous a fait comprendre oralement son refus.

Jeudi 7 avril donc, jour du CCE, les DS et élus des 4 syndicats de l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-SUD Groupe GFI se sont levés tôt pour distribuer leur tract dès 8h15 aux salariés arrivant à St Ouen (*lire le tract sur notre site*). Mais nous n'étions pas seuls : les DS et militants de FO s'étaient levés plus tôt encore pour venir distribuer le leur le même jour au même endroit et sur le même sujet ! C'est manifestement un bon sujet, et visiblement rassembleur : **maintenant les salariés doivent choisir: subir la même politique inique d'individualisme en 2011, ou agir ensemble pour plus de solidarité salariale !**

Union  
syndical  
**Solidaires**

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: [sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

**Aujourd'hui 15 avril 2011**

(123ème jour depuis le déploiement de la messagerie BPOS)

**Le changement dans la continuité : les nouvelles fonctionnalités ne... fonctionnent pas !**

La version Outlook Web Access Premium, déployée le 11 mars au soir, est censée reprendre l'ensemble des fonctions d'un client lourd Outlook. Mais le pop est toujours introuvable, et si on peut créer des règles sur les messages, ces règles ne fonctionnent pas ! C'est pourtant l'intérêt de créer des règles... **Encore un effort !**

*L'enjeu des élections de mai et juin*

***Elire des CE et des DP mais aussi déterminer quel syndicat est représentatif***

Depuis 2001 de plus en plus de CE de l'UES GFI sont gérés par des équipes SUD GFI. La confiance renouvelée des salariés nous a toujours confortés dans notre politique :

- faire respecter les droits des salariés et de leurs représentants
- contrôler le mieux possible la façon dont la direction dirige la région
- organiser des activités sociales et culturelles de qualité et qui profitent à tous.

Depuis sa création en juin 2000, SUD Groupe GFI a vu ses listes gagner plus de la moitié des élections de CE (et est devenu syndicat majoritaire en 2005, et 2007 : plus de 50% des voix au premier tour). **Il est donc incontournable pour les négociations d'accords d'entreprise avec la direction, ce qui garantit que les salariés soient informés et consultés à ce sujet !** (Car nos statuts nous obligent à consulter les salariés, ce que nous faisons par mail pour ceux qui ont saisi leur adresse sur notre site, et par AG dans les agences quand c'est possible. Et ce sont nos adhérents qui décident en votant si SUD GFI doit signer tel ou tel accord, pas les DS ni des syndicalistes professionnel extérieurs à GFI !)

Les salariés nous ont toujours renouvelé leur confiance. De même nous sommes les plus sollicités pour assister et défendre les salariés lors des entretiens préalables à avertissement ou licenciement, licenciements que nous parvenons parfois à éviter. **Cette confiance, nous faisons tout notre possible pour la mériter encore.**

0 1 010001001 11100 11011 1010110  
e 10 pas si mauvaise 0 010 101  
e 11 prometteuse 011 10011  
e idée : augmenter les 0110011  
s des 100-10% les moins payés 000  
1 1101 10001 1 1 1 1001001

**Signature d'accords**

Après une négociation longue et difficile, après information et consultation par mail des salariés, les adhérents de SUD GFI ont décidé de signer le protocole préélectoral ainsi que 3 accords d'entreprise.

1) Accord d'extension de l'UES GFI à BTD Consulting (pour permettre aux 45 salariés de cette entreprise, tous dans la division Telco en Ile-de-France; de voter aux élections en mai et juin; ils n'ont plus de CE, et de toute façon cette entreprise doit être fusionnée dès cet été avec GFI Informatique).

2) Accord sur le vote électronique (conformément à l'engagement contenu dans l'accord signé en septembre 2010 sur l'intégration de GFI IP dans l'UES GFI).

3) Accord partiel sur le droit syndical (cet accord ne concerne que les moyens et droits des syndicats en fonction de leur représentativité, qui sera établie par les résultats du premier tour des élections des titulaires CE : il y avait donc urgence. L'accord signé reprend et améliore les dispositions de l'accord de 2001 qui a été dénoncé par la direction : en particulier les droits des syndicats non représentatifs sont nettement améliorés).

NB Pour la première fois le protocole préélectoral n'est pas signé à l'unanimité, FO étant en désaccord avec le découpage actuel des CE.

**Vous pouvez consulter les textes de ces accords sur notre site.**

**Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS et RS SUD Groupe GFI pour vous défendre :**

Jacques ALAYRAC (Toulouse) 05 63 79 52 18

Malik BELKADI (Nantes) 06 88 49 86 88

→ **nouveau n° Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 70 49 84 93**

Didier FAYE (Lyon) 06 11 13 13 59

Dominique GEHANT (Némausc, Nîmes) 04 66 28 78 61

Antoine HUOT (Grenoble) 06 68 52 34 44

Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30

Jean-Luc LOUIS (Issy-Industrie) 06 74 20 89 73

Laure NETZ (Sophia) 06 09 34 78 20

Alexandre PESANTI (RS au CE de GFI IP) 06 88 87 71 62

Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36

Alexis ZADOUNAISKY (Délégué Syndical Central) 06 75 24 70 09

*C'était une revendication de SUD GFI et de la CFE-CGC*  
**52 Employés promus au coef 275 !**

Contrairement aux entreprises classique, à GFI comme dans la plupart des SSII il y a beaucoup de cadres, peu de TAM (Techniciens et Agents de Maîtrise) et très peu d'Employés (coefficients Syntec inférieurs à 275). Ceci aurait eu des conséquences ridicules sur l'organisation des élections car la loi d'août 2008 oblige à séparer les Employés des TAM: on aurait donc eu un siège d'élu au CE pour 14 voire 3 Employés dans certains CE (et donc un élu de moins si personne n'était candidat).

Pour régler élégamment ce problème la CFE-CGC et SUD GFI ont réclamé (et nous avons beaucoup insisté) à la direction la promotion des 52 Employés concernés (hors contrats de professionnalisation) : **La direction a fini par accepter** (tout en insistant sur le coût en augmentations).

✂-----

|                         |                |                        |                 |
|-------------------------|----------------|------------------------|-----------------|
| NOM :                   | Prénom:        | Téléphone perso :      | Téléphone pro : |
| Date de naissance : / / |                |                        |                 |
| Adresse :               |                |                        |                 |
| Code postal :           | Ville :        | adresse e-mail perso : |                 |
| Société :               | Ville/Agence : | Qualification :        |                 |
| Date : / /              |                | Signature :            |                 |

**Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à**

*Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES*